

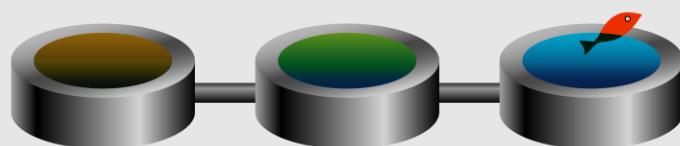
Rapport annuel

Commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2024
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2024

Sommaire

■ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■ AUTRE PRESTATION DE SERVICE.....	3
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■ VOLUMES FACTURES	4
■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE.....	4
■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	4
■ GLOSSAIRE	6
■ TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
■ FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	7
■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	8
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2000	8
■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	9
■ RECETTES D'EXPLOITATION	9
■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES	10
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	10
■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION	11
■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION	11
■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	12
■ ETAT DE LA DETTE.....	12
■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	12
■ ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	13
■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	13
■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	13
■ PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	14

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement.
Elle n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

699 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement complet
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

■ AUTRE PRESTATION DE SERVICE

En outre, la commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE a contracté 1 contrat de prestation de service.

Curage : SARP SUD OUEST

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024
Nombre d'abonnements domestiques	367

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2023	2024
- aux abonnés domestiques	22 060	23 646
- aux abonnés non domestiques		
Total des volumes facturés	22 060	23 646

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

Le territoire comporte 5 systèmes d'assainissement :

- le Bourg
- le Dognon
- Le Pommier
- Le Cerisier
- Lagetroinet

A l'exception du système « du Dognon » de type « pseudo séparatif », l'ensemble des réseaux sont de type « séparatif ». On compte 3 postes de relevages :

- le Bourg
- le Dognon
- Lagetroinet

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 5 ouvrages d'épuration.

- ***Station d'épuration du Cerisier***

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par filtre à sable

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : le Cerisier

Capacité nominale : 4 kg DBO5/j

60 Equivalent habitant

10 m3/j

Milieu récepteur proche : ruisseau des Forges

La population raccordée à la station d'épuration est de : 77 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
21/03/2024	4 kg/j	37 mg/l	11 mg /l	6,4 mg/j	5,9 mg/j

Données police de l'eau :

* **Station d'épuration du Pommier**

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : Le Pommier

Capacité nominale : 10,8 kg DBO5/
180 Equivalent habitant
27 m³ /j

La population raccordée à la station d'épuration est de : 180 habitants

L'exploitation est satisfaisante.

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau des Forges

code hydro L531520

objectif de qualité 1 B
bassin versant de la Gartempe
données police de l'eau

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
Analyse du 21/03/2024	4 mg/l	30 mg/l	5,9 mg/l	13 mg/l	1,68 mg/l

• **Station d'épuration du Bourg**

Caractéristiques de la station

Type de station : lagunage naturel + filtres plantes de roseaux

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : Le Bourg

Capacité nominale : 24 kg DBO5 /j
400 Equivalent habitant
60m³/j

Milieu récepteur : Etang du Verger

La population raccordée à la station d'épuration est de : **364 habitants**

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	Pt
Analyse du 21/03/2024	5 mg/l	31 mg/l	17 mg/l	11 mg/l	2,73 mg/l

Station d'épuration du Dognon

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : Le Dognon

Capacité nominale : 12 kg DBO5/j

200 Equivalent habitant

Milieu récepteur du rejet : Rivière la Brame

code hydro L531440

objectif de qualité 1 B

bassin versant La Gartempe

0 m³ /j

La population raccordée à la station d'épuration est de : 200 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NtK	Pt	Débit
Analysé du 21/03/2024	3 mg/l	30 mg/l	2,3 mg/l	4,8 mg/l	1,03 mg/l	

• *Station d'épuration de Lagetroinet*

Caractéristiques de la station

Type de station : filtres plantes de roseaux

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : Lagetroinet

Capacité nominale : 3,6 kg DBO5/j

9 m³/j

60 Equivalent habitant

Milieu récepteur proche : ruisseau de Lagetroinet

La population raccordée à la station d'épuration est de : **30 habitants**

Date	DBO5	DCO	MEST	NtK	Pt	Débit
Analysé du 21/03/2024	3 mg/l	32 mg/l	4,3 mg/l	3,8 mg/l	6,45 mg/l	

GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

■ FRAIS D'ACCÈS AU SERVICE

Instauration d'une participation pour l'assainissement collectif (P.A.C) dans les zones desservies par un réseau d'assainissement collectif sur toute construction nécessitant un raccordement au réseau collectif de 1000 €.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable
- Une part fixe

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

• *Redevance performance des systèmes d'assainissement*

La redevance est reversée à l'agence de l'eau.

Elle redevance correspond aux m³ d'eau facturés par la collectivité pour l'année d'activité déclarée multiplié par le tarif en €/m³ défini par chaque bassin multiplié par un coefficient de modulation (nouveauté) qui est dépendant du niveau de performance du ou des systèmes d'assainissement de la collectivité.

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,160	
Redevance performance sur le réseau d'assainissement		0,084

Commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2024

tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- *Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	20,00	20,00
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,50	1,50

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation COLLECTIVITE (HT)
Collectivité	200,00	200,00	+ 0,00 %
Total [€ TTC]	200,00	200,00	

EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2013

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Collectivité [€]
2013	156,00
2014	156,00
2015	162,00
2016	162,00
2017	162,00
2018	162,00
2019	162,00
2020	162,00
2021	162,00
2022	174,00
2023	180,00
2024	180,00

Commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2024

tarif domestique de la commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris redevances de l'agence de l'eau

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Abonnement ordinaire * le m ³	20,00 1,50	20,00 1,50
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif	0,16	0,084

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2024	1 ^{er} jan 2025	Variation
Collectivité	200,00	200,00	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20	10,08	
Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif			- 4,16 %
Total [€ TTC]	219,20	210,08	

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité*

	2023	2024
Recettes liées à la facturation des abonnés	33 090,00 €	43 355,43 €
Redevances eaux usées domestiques	3 529,60 €	3 783,36 €
Total recettes liées à la facturation des abonnés	36 619,60 €	47 138,79 €

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

	2023	2024
Taux de desserte	87 %	87 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
•	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	0
	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
•	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
•	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
•	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
•	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
•	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	TOTAL	100	60

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

• *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité des équipements d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

STATION D'EPURATION DU POMMIER

La station bénéficie d'un bon entretien et d'une gestion efficace. Le fonctionnement global est satisfaisant. Les lagunes sont peu oxygénées, et quelques remontées de boues sont visibles en surface du premier bassin. Plusieurs canards sont présents sur le site. Malgré l'installation de cages, la présence de ragondins persiste ; il serait judicieux de repositionner ces pièges pour améliorer leur efficacité. En vue de l'ancienneté de la lagune, une étude bathymétrique est préconisée pour après envisager un curage. Le rejet est de bonne qualité et respecte les normes en vigueur, bien que le paramètre NTK demeure légèrement élevé. L'état physico-chimique du milieu récepteur est satisfaisant.

STATION D'EPURATION DU DOGNON

L'absence d'arrivée d'eau potable complique l'entretien du poste. Aucune avancée des travaux n'a été constatée depuis l'étude diagnostique réalisée en 2016.

La station est correctement entretenue et gérée. Les bassins sont exempts de lentilles d'eau. L'oxygénation est faible dans le premier bassin mais satisfaisante dans le second. Quelques remontées de boues ont été relevées à la surface du premier bassin, tandis que l'eau du second est claire. Le traitement biologique de la lagune est très performant. Le rejet, d'une qualité visuelle irréprochable, respecte pleinement les normes en vigueur. L'état du milieu naturel récepteur est bon, aussi bien sur le plan visuel que physico-chimique

STATION D'EPURATION DU CERISIER

L'entretien général du site ainsi que la gestion de la station sont jugés satisfaisants. Le fonctionnement global est correct. 12 m³ ont été pompés de la fosse au cours de l'année 2024. Afin de garantir le bon état du dispositif de chasse, il serait pertinent de remettre en service le compteur de bâchées, ce qui permettrait également un suivi des volumes épurés. Les roseaux ont été coupés lors de la dernière visite en octobre. Le rejet, visuellement propre, reste conforme aux exigences réglementaires. Le milieu récepteur ne présente aucun signe de dégradation.

STATION D'EPURATION DU BOURG

L'entretien et l'exploitation de la station sont satisfaisants. Lors des visites, l'une des lagunes était dégagée, tandis que l'autre était recouverte de lentilles d'eau en octobre. La concentration en oxygène dissous s'est révélée insuffisante lors de la dernière visite. De plus, des remontées de boues à l'aspect septique ont été constatées dans la première lagune. Les berges sont en bon état structurel malgré la présence de rongeurs, et plusieurs canards ont été observés sur le site. La chasse d'alimentation présente un dysfonctionnement : le joint du clapet est détérioré (depuis 2023), ce qui pourrait entraîner un colmatage des filtres si l'alimentation reste trop longtemps en continu. Un remplacement rapide est vivement nécessaire. Les roseaux ont bien poussé et l'infiltration des eaux est efficace. Le traitement biologique fonctionne correctement et les analyses en sortie sont conformes aux normes en vigueur. Le rejet ne génère aucun impact sur le milieu récepteur.

STATION D'EPURATION DE LAGETROINET

Cette installation affiche un bon fonctionnement global. Les ouvrages sont opérationnels, la végétation est bien développée et l'infiltration des effluents se fait correctement. Il est fortement conseillé de remettre en service les compteurs de bâchées afin de vérifier le bon état des dispositifs de chasse et d'assurer un suivi précis des volumes traités. Les résultats des analyses confirment que le rejet est d'excellente qualité et respecte pleinement la réglementation en place, sans incidence sur le milieu naturel.

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux HT	Subventions
Remplacement d'une canalisation d'assainissement Grand Rue	10 011,00 €	0 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	139 865,79	123 503,86
Remboursements au cours de l'exercice	25 333,55	22 453,25
dont en intérêts	6 936,99	6 061,32
dont en capital	18 396,56	16 361,93

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023	2024
montants des abandons de créance	0	0
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		
nombre d'aides accordées		
montants des versements à un fonds de solidarité	0	0
dont part délégataire		
dont part collectivité		

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes les taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Eau potable	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune
Assainissement collectif	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2024	1er jan 2025	Évolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif			
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	207,00 € 200,00 €	207,00 € 200,00 €	+ 0 % + 0 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte Redevance consommation eau potable Redevance performance réseau d'eau potable Redevance performance système d'assainissement Redevance prélèvement sur la ressource	27,60 € 19,20 € 	39,60 € 2,40 € 10,08 € 3,97 €	+ 0 % + 0 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	0,00 € 0,00 €		
TVA pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	0,00 € 0,00 €		
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	234,60 219,20	252,97 210,08	+ 7,83 % - 4,16 %
TOTAL TTC GLOBAL	453,80	463,05	+ 2,04 %